

Pratiques et usages dans trois espaces verts publics de Lyon

Étude comparative



Certu

centre d'Études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone: 04 72 74 58 00
télécopie: 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Avis aux lecteurs

La collection Rapports d'étude du Certu se compose de publications proposant des informations inédites, analysant et explorant de nouveaux champs d'investigation. Cependant l'évolution des idées est susceptible de remettre en cause le contenu de ces rapports.

Le Certu publie aussi les collections :

Dossiers : Ouvrages faisant le point sur un sujet précis assez limité, correspondant soit à une technique nouvelle, soit à un problème nouveau non traité dans la littérature courante. Le sujet de l'ouvrage s'adresse plutôt aux professionnels confirmés. Le Certu s'engage sur le contenu mais la nouveauté ou la difficulté des sujets concernés implique un certain droit à l'erreur.

Références : Cette collection comporte les guides techniques, les ouvrages méthodologiques et les autres ouvrages qui, sur un champ donné assez vaste, présentent de manière pédagogique ce que le professionnel courant doit savoir. Le Certu s'engage sur le contenu.

Débats : Publications recueillant des contributions d'experts d'origines diverses, autour d'un thème spécifique. Les contributions présentées n'engagent que leurs auteurs.

Catalogue des publications disponible sur <http://www.certu.fr>

Ce rapport d'étude est le fruit d'un mémoire de stage rédigé par **Christiane Alonso**¹, étudiante à l'université Lumière (Lyon II), pour le compte du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU).

La rédaction et la mise en forme du document final ont été assurées par **Emmanuel Boutefeu**, chargé d'études au département environnement et par **Nicolas Wiplier**, chargé d'études au département sécurité, voirie, espace public.

¹ Christiane Alonso habite dans le quatrième arrondissement de Lyon, sur le plateau de la Croix-Rousse. Les espaces verts témoins sont situés à proximité de son domicile.

Notice analytique

Organisme commanditaire : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), 9 rue Juliette Récamier, 69456 LYON cedex 06			
Titre : Pratiques et usages dans trois espaces verts publics de Lyon			
Sous-titre : Étude comparative		Date d'achèvement : décembre 2002	
Organisme auteur : CERTU		Rédacteurs : ALONSO Christiane, BOUTEFEU Emmanuel, WIPLIER Nicolas	
		Relecteurs : Dumurgier Hervé, Pillant Daniel	
Résumé : Le rapport d'étude compare les pratiques et les usages des visiteurs à l'intérieur de trois espaces verts situés dans le premier et le quatrième arrondissement de la ville de Lyon. L'étude se propose d'établir dans quelle mesure un style paysager ou un équipement spécifique – la présence d'arbres remarquables, une pelouse autorisée, une aire de jeux – interviennent ou non sur la fréquentation d'un square public ? Les investigations de terrain ont été réalisées durant une semaine complète, du lundi 28 mai au dimanche 3 juin 2001, et par beau temps. Elles ont consisté à noter les allées et venues des usagers et à consigner les pratiques et les usages observés (méthode passive), sans mener d'entretiens ni conduire d'enquêtes de satisfaction auprès des visiteurs. Cette étude montre que les espaces verts témoins sont des lieux plus ou moins animés qui présentent des différences sensibles en matière d'appropriation du public. • Les squares sont majoritairement fréquentés par les mères accompagnées d'enfants, notamment en fin d'après-midi durant la tranche horaire 16h00 – 18h30, c'est-à-dire après la sortie des classes primaires. • La présence d'une aire collective de jeux a pour effet de transformer l'espace vert en une cour de récréation. Les autres usages potentiels qui ne relèvent pas d'une activité ludique sont marginalisés, y compris pendant les heures creuses. • Un square dont le style paysager se confond avec un parc résidentiel d'une ancienne propriété bourgeoise attire un public plus large qu'un square de conception simple et rustique. Les activités pratiquées sont moins mono-fonctionnelles et plus éclectiques. Le square « résidentiel » accueille toutes les classes d'âge ; il est très prisé des collégiens et des lycéens. Les squares sont à la fois des espaces publics, ouverts à tous, et des espaces privés, intimes et familiers, dans lesquels les riverains viennent se détendre, jouer, manger, lire, discuter. Ce sont des espaces hybrides. Les visiteurs sont composés « de têtes connues » se réunissant en petits groupes constitués - locataires d'une résidence, voisins de palier, camarades de classe, collègues de bureau - , selon des liens de voisinage et d'appartenance à une même tranche d'âge : enfants, mères de famille, retraités.			
Mots clés : Espace vert, fréquentation, usage, pratique		Diffusion : libre	
Nombre de pages : 40		Prix : Gratuit	
		Confidentialité : Non	
		Bibliographie : Oui	

Sommaire

Notice analytique	3
Sommaire.....	4
Introduction	5
Un espace vert ouvert : le jardin de la montée de la Grande-Côte	6
<i>Contexte urbain</i>	<i>7</i>
<i>Description du jardin.....</i>	<i>8</i>
<i>Les pratiques et les usages</i>	<i>9</i>
Des journées rythmées par les horaires de travail.....	9
Le choix du cheminement.....	12
Les modes d'appropriation des différents aménagements	13
Deux espaces verts fermés : les squares Bouvier et Ferrié.....	17
<i>Un contexte urbain similaire</i>	<i>18</i>
<i>Des configurations différentes.....</i>	<i>19</i>
<i>Des pratiques et des usages variés</i>	<i>21</i>
La conception des aménagements a-t-elle une influence sur les usages ?	28
<i>Profils des visiteurs et usages des espaces verts</i>	<i>29</i>
<i>Les usages sont limités lorsque l'offre est faible</i>	<i>30</i>
<i>Les squares : des espaces verts pour tous ?</i>	<i>31</i>
Conclusion	34
Bibliographie.....	36
Annexe 1 : règlement de police des parcs, jardins et squares de Lyon	38

Introduction

Le but de l'étude est de comparer les usages et les pratiques à l'intérieur de trois espaces verts dont les surfaces sont sensiblement égales (< 1 ha), situés dans un tissu urbain dense de la ville de Lyon (plateau de la Croix-Rousse) et très dense (pentes de la Croix-Rousse). Il s'agit de vérifier dans quelle mesure un élément paysager (la présence de grands arbres remarquables, un style paysager minimaliste) ou encore un aménagement spécifique (une aire de jeux, une fontaine, un revêtement lisse et roulant) interviennent dans l'attractivité d'un square public. L'hypothèse de travail est de voir si des différences significatives en matière d'appropriation des lieux existent entre un espace vert ouvert² et fermé³.

L'objectif est de montrer en quoi les qualités intrinsèques d'un espace vert fermé ou ouvert - l'accessibilité, le style paysager, le niveau d'équipement, la surface disponible - influent sur les pratiques des riverains. Il s'agit de répondre à la question de savoir s'il existe des éléments sur lesquels il convient d'agir pour améliorer les modes d'appropriation du public⁴. Et si oui, quels sont-ils ? Peut-on les mettre en évidence ?

Nous avons pris le parti de mener les observations par beau temps, afin que les comparaisons soient réalisées dans des conditions météorologiques identiques pour ne pas introduire de biais méthodologiques. Par chance, durant toute la période d'observation, entre fin mai et début juin 2001, les conditions climatiques ont été très agréables. Les investigations ont été faites lors de belles journées ensoleillées qui se sont prolongées plus d'une semaine consécutive.

Étant seule à observer et à noter les allées et venues des visiteurs, Christiane Alonso ne pouvait étudier les trois jardins en même temps. De ce fait, les relevés de terrain portent sur des jours distincts : le lundi étant consacré au jardin de la montée de la Grande-Côte, le mardi au square Bouvier, le mercredi au square Ferrié, et ainsi de suite. Les comparaisons restent ponctuelles, elles ne sauraient s'appliquer sur de longues séries identiques (cycle annuel).

Le rapport s'articule autour de trois parties :

- dans la première, l'étude dresse un panorama succinct des pratiques et des usages des visiteurs dans le jardin de la montée de la Grande-Côte dont le périmètre n'est pas matérialisé par un mur d'enceinte ou un grillage ;
- Dans la seconde, sont abordés deux espaces verts fermés par une clôture - le square du docteur Joseph Bouvier et le square du général Gustave Ferrié -, implantés de part et d'autre d'une rue passante et ayant des tailles comparables ;
- la dernière partie expose les réflexions et les enseignements que nous pouvons tirer de ce travail d'observation.

² **Espace vert ouvert** : espace vert accessible au public à toute heure du jour et de la nuit dont les limites ne sont pas matérialisées par une clôture, un mur d'enceinte ou une porte d'entrée (square ouvert).

³ **Espace vert fermé** : espace vert doté d'une clôture ou d'un mur d'enceinte dont l'accès s'effectue par une ou plusieurs portes qui peuvent être fermées à certaines heures du jour et de la nuit (square fermé).

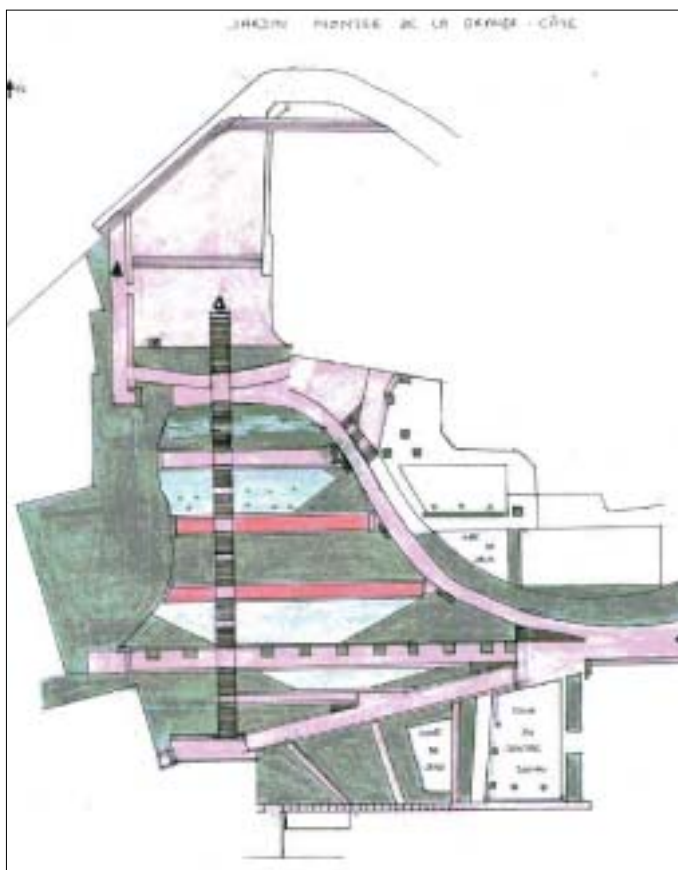
⁴ **L'appropriation** d'un espace consiste à s'en attribuer la propriété (usage). Lorsqu'un individu ou un groupe s'approprie un espace, les autres en sont plus ou moins exclus.

Un espace vert ouvert : le jardin de la montée de la Grande-Côte

Le jardin de la montée de la Grande-Côte, dont le réaménagement est très récent (juin 2001), présente d'ores et déjà des réalisations attractives. Malgré l'absence de banc, la présence de jeunes plantations et de pelouses encore frêles, les premières observations permettent de rendre compte de la manière dont le public s'approprie un espace vert de création récente.

Contexte urbain

Le jardin se situe sur les pentes de la Croix-Rousse, dans la partie supérieure de la montée de la Grande-Côte, entre les rues du Bon Pasteur, Jean-Baptiste Say, Neyret et Imbert Colomès. Sur une distance de 700 mètres et un dénivelé de 80 mètres, la montée de la Grande-Côte relie le plateau de la Croix-Rousse - le boulevard de la Croix-Rousse - au nord, à la presqu'île - la place des Terreaux - au sud. Cet axe est l'un des plus courts chemins reliant la « ville haute » à la « ville basse ».



Jardin de la montée de la Grande-Côte (d'après un plan de la ville de Lyon)

Inscrites dans le périmètre classé au patrimoine mondial de l'Unesco, les pentes de la Croix-Rousse constituent l'un des arrondissements les plus denses de Lyon (17 788 habitants par km²). « Les pentes » ont l'image d'un quartier ancien, populaire et ouvrier, en pleine mutation. Les ateliers de Canuts ont fortement marqué le tissu urbain. Il subsiste une ligne architecturale propre aux immeubles

qui abritaient les métiers à tisser ainsi qu'en témoigne la grande hauteur des ouvertures en façade.

Les rues, étroites et pentues, restent difficilement accessibles aux voitures. Le problème du stationnement est une préoccupation constante des habitants qui ne souhaitent pas garer leurs véhicules dans des places de parking payant. Le stationnement « sauvage », en double file et sur les trottoirs, est donc un phénomène courant. Les journées sont régulièrement ponctuées des bruits de klaxon engendrés par des arrêts temporaires en milieu de rue (livraison, ramassage des ordures ménagères).

Peu après l'apparition des fibres synthétiques, comme la rayonne (1930) ou le nylon (1942), le quartier de la Croix-Rousse connaît un déclin des activités liées à la filière de la soie naturelle. Le repli de cette activité économique qui faisait la renommée de Lyon s'est traduit par une déprise des ateliers de tissage. Les ateliers vétustes, les réduits enclavés dans les traboules⁵ inaccessibles aux véhicules de livraison, ne trouvent guère de repreneurs. Les immeubles souffrent d'un taux de vacance élevé des ateliers situés en rez-de-chaussée. Les plus lumineux et les mieux desservis sont convertis en ateliers d'architecte, de peintre ou de sculpteur, d'autres sont aménagés en théâtres de poche, transformés en commerces de détail ou en boutiques de prêt-à-porter. En revanche, les ateliers des étages supérieurs, aménagés en duplex ou rénovés en loft de standing, connaissent un nouvel essor. Aujourd'hui les pentes de la Croix-Rousse font l'objet de programmes de rénovation et de réhabilitation de l'habitat qui modifient peu à peu l'image du quartier à laquelle la requalification de la montée de la Grande-Côte en un jardin public participe grandement.

Le jardin de la montée de la Grande-Côte est placé au carrefour de plusieurs équipements publics, à deux pas du « village » de la Croix-Rousse. Le grand marché de la Croix-Rousse et la Grande-Rue de la Croix-Rousse forment des pôles commerçants très animés, à cinq minutes à pied du jardin. Dans la rue des Pierres Plantées qui prolonge la montée de la Grande-Côte en direction du plateau, on trouve une école primaire. Une deuxième se situe rue des Tables Claudiennes. Une crèche et un centre social prennent place autour du jardin. De nombreux habitants sont donc potentiellement amenés à fréquenter ce jardin public.

Description du jardin

La première esquisse d'aménagement date du début des années 1980. Depuis, le jardin a fait l'objet d'une requalification et d'une inauguration fin 2001.

Le jardin est aménagé sur une pente raide, adoucie par huit terrasses alternant pelouses et plantations. Deux unités paysagères ont été créées : un « jardin d'ombre », en contrebas de l'esplanade, et un « jardin de lumière » sur la partie basse du jardin. Des fontaines d'eau ponctuent le parcours de part et d'autre de l'escalier central qui constitue une véritable « colonne vertébrale ».

⁵ Traboule : passage piéton aménagé à l'intérieur du bâti permettant de traverser un pâté de maisons.



Le jardin de la montée de la Grande-Côte est constitué d'une succession de terrasses

Une esplanade construite sur les hauteurs du site donne un attrait touristique supplémentaire à la montée de la Grande-Côte. Depuis ce belvédère, la vue domine la presqu'île, autrement dit le centre ancien de Lyon s'étendant entre la Saône et le Rhône ; le panorama est également très dégagé sur la colline de Fourvière.

Si le jardin n'est pas encore achevé, il est déjà largement praticable. Pour le traverser, deux cheminements sont possibles. L'un, orienté nord-sud selon l'axe de la montée, est fait de petites marches profondes (12 cm de hauteur par 40 cm de profondeur). L'autre itinéraire est constitué d'une rampe d'accès desservant les rues adjacentes. Ce dispositif permet de varier le parcours. Les piétons empruntent couramment les marches d'escaliers alors que les poussettes, les rollers ou les deux roues utilisent la rampe en pente douce. Le dénivelé entre le haut et le bas du jardin est bien géré ; la pente est adoucie par ces deux cheminements principaux.

Deux aires de jeux pour enfants équipent le jardin. La première se situe au droit du centre social, la seconde est aménagée près de la crèche franco-allemande. Orientées plein sud, les aires de jeux sont exposées au soleil l'après-midi. Celle proche du centre social bénéficie de l'ombre portée des arbres durant toute la matinée. À proximité des aires de jeux se trouvent également des bornes d'eau pour se désaltérer.

Les pratiques et les usages

Le jardin de la montée de la Grande-Côte est un axe de passage qui vit au rythme journalier des heures d'ouverture et de fermeture des écoles, des bureaux et des commerces.

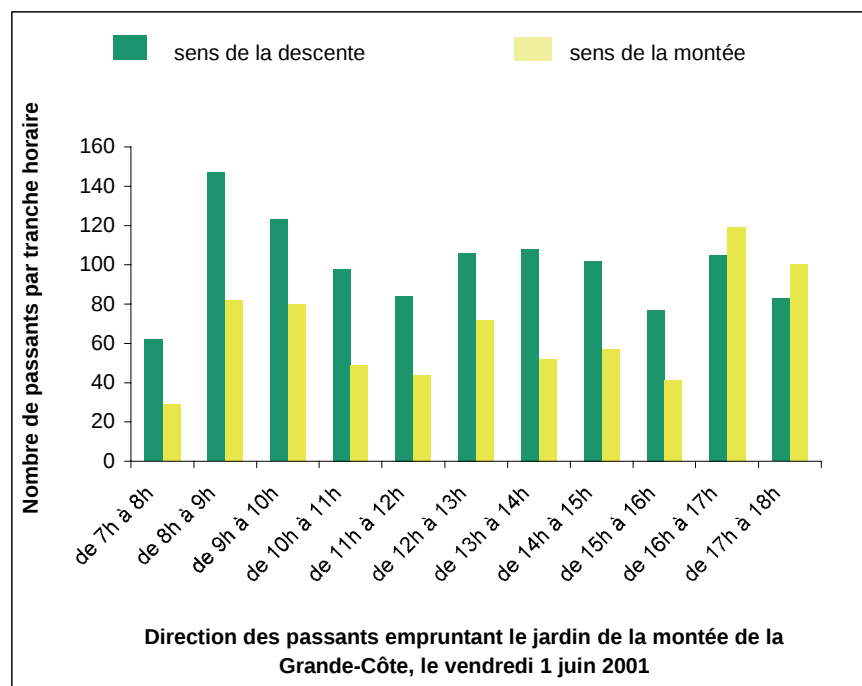
Des journées rythmées par les horaires de travail

Au petit matin, peu de monde traverse la montée de la Grande-Côte. L'activité démarre véritablement vers 8h avec les habitants allant au travail ou conduisant les enfants à l'école. L'accompagnement des enfants est concentré sur le quart d'heure précédant l'heure de début des cours. On remarque une forte affluence de parents entre 8h15 et 8h30. Généralement, l'enfant est emmené par le père ou la mère ; il

est courant qu'un seul parent accompagne plusieurs bambins à la fois. On observe aussi des enfants qui vont seuls à l'école, parfois même des jeunes enfants âgés de 6 ou 7 ans. Le flux des visiteurs reprend des proportions « habituelles » après ce quart d'heure, dès l'ouverture du centre social et de la crèche franco-allemande qui ont des horaires plus flexibles.

Après 9h-9h15, les enfants sont plus rares, de même que les adolescents, collégiens et lycéens. Ce sont surtout les adultes qui traversent le jardin. À partir de cette tranche horaire, les personnes âgées sont plus nombreuses. Elles sortent faire les courses avant qu'il ne fasse trop chaud.

La déclivité de la montée de la Grande-Côte est une contrainte forte du site. Bien qu'elle ait été atténuée par une rampe en pente douce, l'ascension de la côte reste une épreuve physique pour beaucoup. Ce sont essentiellement des femmes d'une cinquantaine d'années et quelques hommes âgés qui marquent des pauses pour reprendre leur souffle. Parfois, ils profitent de ces instants de répit pour observer un peu plus en détail l'environnement dans lequel ils évoluent. C'est aussi lors de ces haltes que l'on surprend, au détour d'une brique de conversation, que des escaliers roulants⁶ seraient bienvenus, qu'une « ficelle » serait utile ou encore que grimper la montée de la Grande-Côte maintient la forme....

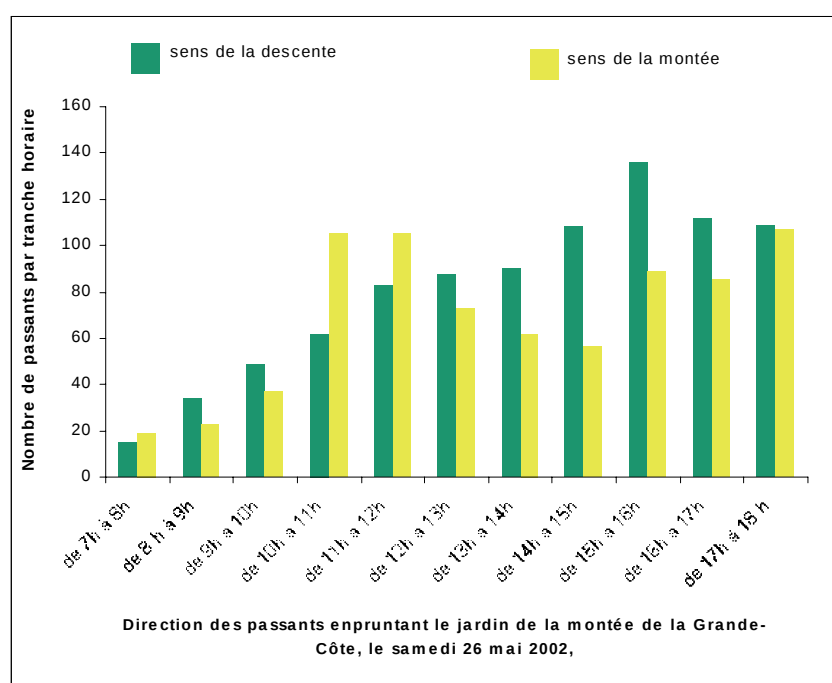


La montée de la Grande-Côte fonctionne plus facilement dans le sens de la descente que dans celui de la montée. Au cours d'une journée, 60 % des passants parcourent le jardin dans le sens de la descente ; ils ne sont que 40 % à gravir la pente. Les habitants de la ville basse ne craignent pas de monter les mains vides pour redescendre les bras chargés, voire très chargés après être allés au marché de la Croix-Rousse ou au supermarché.

⁶ Certaines villes comme Barcelone se sont ainsi dotées d'escaliers roulants.

Le mardi matin, de nombreuses femmes font leurs courses au grand marché de la Croix-Rousse qui se double d'un marché aux vêtements. C'est la matinée de la semaine où les visiteurs sont les plus nombreux. En général, les femmes gravissent les escaliers en petits groupes. Les femmes d'origine maghrébine sont rarement seules, elles se regroupent fréquemment à deux ou à trois. Lorsqu'elles descendent ou montent les escaliers, elles s'arrêtent habituellement à l'ombre de l'aire de jeux en contrebas du centre social et prennent le temps de discuter entre-elles.

Le soir et la nuit, les passages sont peu fréquents, équivalents à ceux observables le samedi matin, entre 7h et 8h, soit une trentaine de personnes par heure. Les personnes marquant un arrêt sont aussi rares. Il s'agit de couples (parfois), d'un petit groupe d'hommes d'une cinquantaine d'années qui discutent assis sur les murets ou sur les marches, de jeunes gens qui bavardent sur les terrasses ou sirotent des sodas adossés à la rambarde de la terrasse-belvédère.



Le samedi et le dimanche matin, le marché de la Croix-Rousse est un événement majeur qui anime la montée de la Grande-Côte. Une ligne de partage apparaît assez nettement entre les activités des hommes et des femmes. Ce sont principalement les femmes qui « font les grandes courses » tandis que les hommes se consacrent aux petites tâches ménagères : promenade du chien, achat du journal et du pain. Les femmes sortent généralement plus tard que les hommes.

Le samedi après-midi est un moment très particulier : les personnes âgées sont plus discrètes que le reste de la semaine et les jeunes, adolescents et enfants, sont beaucoup plus présents. Par contre, le dimanche est une journée très calme.

Le choix du cheminement



- **Les rampes : un itinéraire lent et doux**

La montée de la Grande-Côte est l'un des principaux axes piétonniers reliant la place des Terreaux au plateau de la Croix-Rousse. Il est le plus court chemin et le plus direct. Les cyclistes et les personnes munies de trotinettes empruntent volontiers ce circuit « roulant », car il est plus agréable et moins pénible que l'itinéraire avec marches. Sur une journée d'observation, cinq à six cyclistes dévalent cette rampe inclinée. Il s'agit généralement d'hommes d'une trentaine d'années. Certains cyclistes se risquent parfois à porter leurs vélos dans les escaliers et descendent les marches en vélo tout

terrain. D'autres cyclistes téméraires essayent de monter les marches en faisant des « S ». Mais la pente étant trop raide, ils renoncent très vite à grimper la côte à vélo....

Lorsque les piétons ne sont pas pressés, les rampes en pente douce sont très prisées d'autant que les sols sont roulants pour les poussettes, caddies, rollers. Les passants venant des rues Pouteau et Diderot empruntent davantage la montée de la Grande-Côte le matin que l'après-midi, notamment pour se rendre au grand marché de la Croix-Rousse.

- **Les escaliers : un itinéraire rapide et direct**

Plus on avance dans la journée, plus la part des piétons empruntant les escaliers est importante. Quelques adolescents, enfants et jeunes adultes, généralement des hommes, descendent les escaliers pour s'amuser. Ce cheminement est avantageux pour beaucoup, malgré la difficulté de l'exercice. Le trajet est direct, rapide et surtout plus court.

Les enfants (plusieurs classes ont traversé le jardin au cours de la semaine d'observation) éprouvent des difficultés à monter ou à descendre les marches. À cause de leur grande profondeur, les jeunes enfants sont contraints de faire de grandes enjambées.

Les passants ne prêtent guère attention au fait qu'ils circulent dans un jardin public. Lorsqu'ils traversent la montée de la Grande-Côte, c'est surtout pour se rendre à un endroit précis. Toutefois une nuance est à apporter à ce propos concernant les soirées et les fins de semaine durant lesquelles on note une plus grande attention du public qui s'exprime par une insistance des regards sur les éléments paysagers. Le week-end, les passants prennent le temps de regarder ce qui les entoure : cela va du décryptage des tags sur les marches, à l'observation minutieuse des plantations, en passant par un coup d'œil appuyé sur le magnifique panorama. En soirée, beaucoup ne prêtent guère attention à l'environnement du jardin. Toutefois, certains promeneurs « contemplatifs » font des arrêts, parmi lesquels les personnes âgées et les touristes sont les plus enclins à observer ce qui les entoure.

Les modes d'appropriation des différents aménagements

Une esplanade très attrayante

Le jardin de la montée de la Grande-Côte est composé de deux pôles attractifs :

- la terrasse-belvédère, dans la partie supérieure ;
- l'ensemble de la montée et ses prolongements, dans la partie inférieure.



La terrasse-belvédère du jardin de la montée de la Grande-Côte

Le point de vue dégagée vers le sud - « *oh, ma parole, on voit même Paris !* » phrase prononcée par un enfant de 10 ans - et la situation de belvédère rehaussent l'attractivité du site, au point que l'esplanade est le secteur le plus fréquenté du jardin. De nombreux passants font des pauses : personnes seules, scolaires et petits groupes d'amis s'y arrêtent à toute heure de la journée. De là, les badauds observent la ville, la photographient, contemplent le paysage qui se déroule à leurs pieds.

En fin de semaine, l'esplanade du jardin attire de nombreux touristes qui viennent admirer le point de vue. Les visiteurs « étrangers » se signalent par des intonations et des accents différents. Ils consultent des plans et des guides pour se repérer, tentent de mettre un nom sur une silhouette urbaine en contrebas. Arrivés en haut des marches, les promeneurs se retournent facilement, prennent le temps de jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru, explorent la vue environnante. La durée des haltes est très variable. Le samedi et le dimanche matin, celles-ci sont plus longues que les autres jours de la semaine, entre 15 à 45 minutes.

Les visiteurs du dimanche profitent de leur temps libre. Certains se couchent sur le rebord de la balustrade, prennent le soleil, lisent assis à califourchon les pieds ballants sur l'appui. En soirée, des femmes d'origine maghrébine se retrouvent entre elles et discutent pendant un long moment (entre une demi-heure et une heure et demie). On voit aussi des livreurs de pizza, profitant d'une pause entre deux commandes, prêter leur mobylette aux copains, des jeunes enfants pratiquer le roller ou encore des adolescents jouer au foot.

La terrasse du bar-restaurant forme un prolongement naturel du belvédère. Les beaux jours, elle ne désemplit pas, même si elle est visiblement plus fréquentée par les habitués que par les touristes de passage. Bien que le quartier de la Croix-Rousse soit très pittoresque, l'activité touristique en elle-même n'est guère soutenue sur le haut des pentes de la Croix-Rousse.

Des aires de jeux peu utilisées

Compte tenu du grand nombre d'habitants qui vivent à proximité de la montée de la Grande-Côte, à moins de dix minutes à pied, on peut s'attendre à ce que le jardin soit fortement investi par les enfants, d'autant que deux aires de jeux leur sont affectées. Dans l'ancien jardin de la montée de la Grande-Côte, il n'y avait aucune aire de jeux, si ce n'est un panier de basket et une table de ping-pong qui sont très appréciés des adolescents. Ces équipements ont été supprimés, car ils étaient jugés trop bruyants par les habitants. Le parti des concepteurs était d'intégrer un espace de jeux pour les jeunes enfants, sans générer trop de nuisances pour ne pas gêner les riverains. Les enfants en bas-âge fréquentent les aires de jeux sous la surveillance rapprochée des adultes.

À 16h30, c'est-à-dire à l'heure de sortie des écoles primaires, les aires de jeux ne sont guère sollicitées, tout au plus 5 à 10 minutes chacune, malgré l'afflux de parents et d'enfants dans le jardin. Ce sont généralement les enfants qui « traînent » les adultes accompagnateurs jusqu'aux jeux. La durée de visite est alors brève (2 minutes), elle n'excède rarement plus de 10 minutes. Les deux aires de jeux ne connaissent pas le même succès : celle du haut est plus utilisée que celle du bas. Les enfants passent souvent d'une aire à l'autre ; ils reviennent volontiers jouer dans celle du haut, plus ensoleillée, et délaissent celle du bas, pourtant plus ombragée.

En début de soirée, à partir de 18h, les enfants non accompagnés se donnent rendez-vous dans le jardin. Ils ne sont jamais très nombreux : tout au plus une dizaine de bambins passent une heure à jouer dans l'espace vert. Les jeux de ballon sont une autre forme d'utilisation courante du jardin. Mais ils nécessitent de l'espace. La cour du centre social étant accessible à tous, des matchs de foot sont régulièrement improvisés le mercredi après-midi.

Les banquettes en pierre pour s'asseoir et se reposer

Les murets de séparation des terrasses végétalisées offrent des potentialités intéressantes pour les passants qui souhaitent s'asseoir et se reposer. Les bancs n'étant pas encore en place en juin 2001, ces banquettes en pierre de taille sont une alternative séduisante pour les usagers du jardin.

Ainsi au cours d'une journée, une même banquette peut le matin servir à une personne âgée qui s'arrête cinq minutes pour reprendre son souffle, l'après-midi être occupée par des étudiants des Beaux-Arts s'exerçant à croquer un paysage urbain, et en début de soirée être fréquentée par des musiciens jouant du tam-tam.

Les banquettes à l'ombre sont les plus utilisées, aussi bien par des employés qui pique-niquent à midi que par des lecteurs matinaux. Certains ne restent dans le jardin que le temps du repas, d'autres visiteurs profitent de l'espace vert pour prolonger la visite et discuter un petit moment. Les jeunes plantations ne procurent qu'un ombrage léger. Cela explique, sans doute, que durant la semaine d'observation, les banquettes de la montée de la Grande-Côte connaissent une faible fréquentation.

Les pelouses : pour les chiens surtout !

Les chiens sont des utilisateurs réguliers du jardin de la Grande-Côte. En début de matinée, les allées et venues des chiens sont plutôt brèves, elles s'apparentent à des visites éclairs. En revanche, l'après-midi, les visites durent un peu plus longtemps et correspondent à de véritables promenades.

La présence canine pose de réels problèmes d'hygiène et de sécurité, tant aux usagers qui veulent profiter des pelouses, qu'aux services chargés de l'entretien du jardin et aux parents accompagnés de leurs enfants qui peuvent nourrir des appréhensions face à des chiens non tenus en laisse et qui divaguent.

Les pelouses sont marquées par la forte fréquentation canine. On compte entre quinze et vingt chiens par jour. Quelques visiteurs, le plus souvent à deux, osent s'asseoir et s'allonger dans l'herbe non sans avoir effectué une inspection préalable et méthodique des lieux. Les enfants jouent rarement sur les pelouses. Le nombre de passants qui s'arrêtent dans l'herbe sur une journée ne dépasse pas la dizaine.

Les fontaines : une utilisation surprenante

Un soir de la semaine, Christiane Alonso a été le témoin d'une scène surprenante. Exploitant la pente naturelle du jardin, elle a vu deux fillettes courir dans l'herbe pour acquérir de la vitesse et sauter dans l'eau. Puis, après un savonnage du corps suivi d'un vigoureux rinçage, elles se baignèrent ! Profitant de ce « bain douche », elles laissèrent tremper leurs vêtements pendant toute la nuit dans l'eau savonneuse....

Il est fréquent de voir des maîtres lancer des objets dans la fontaine afin que leurs chiens les ramènent et, par la même occasion, s'y baignent. Ces usages sont sans doute peu communs.

Des équipements conquis par les rollers

Le jardin de la montée de la Grande-Côte n'a pas été conçu pour les rollers. Et pourtant, les adeptes de ce sport ont adopté certains équipements spécifiques du jardin : l'esplanade couverte d'une dalle calcaire, lisse et roulante, et les petites barrières métalliques qui délimitent les parcelles engazonnées sont très utilisées par les rollers.

L'escalier du jardin de la montée de la Grande-Côte



En définitive, les observations concernant les pratiques et les usages des « premiers utilisateurs » de la montée de la Grande-Côte montrent que cet espace vert est un axe de transit. En raison du jeune âge de ce jardin, il est vraisemblable que les riverains n'ont pas encore trouvé leurs habitudes et leurs repères. Après une ou deux années d'exploitation, les habitants du quartier de la Croix-Rousse devraient complètement « domestiquer » les équipements et s'approprier le jardin...comme le montrerait une nouvelle période d'observation ?

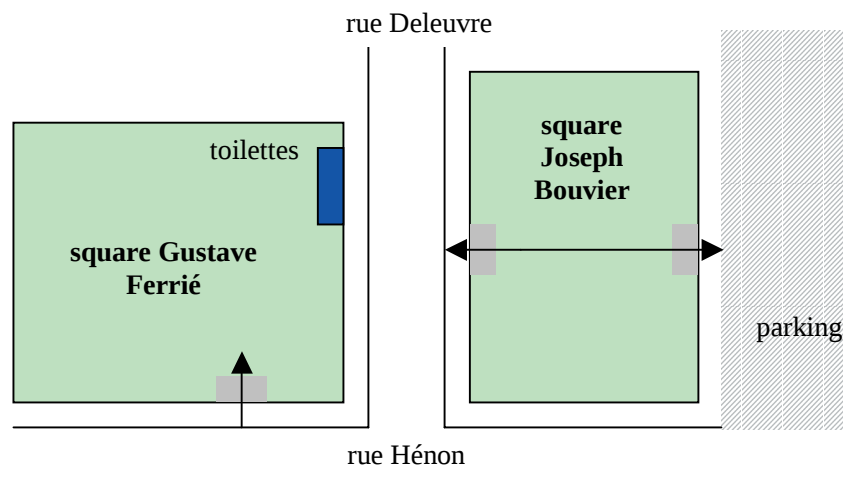
**Deux espaces verts fermés : les squares
Bouvier et Ferrié**

Situés sur le plateau de la Croix-Rousse dans le 4^{ème} arrondissement de Lyon, les squares du docteur Joseph Bouvier et du général Gustave Ferrié ne sont séparés l'un de l'autre que par la rue Deleuvre. Compte tenu qu'ils ont des superficies comparables, nous avons voulu vérifier dans quelle mesure les aménagements paysagers et les caractéristiques propres à chacun des squares jouent un rôle sélectif dans le mode d'appropriation des visiteurs.

Un contexte urbain similaire

Les squares Bouvier et Ferrié sont implantés dans un quartier résidentiel caractérisé par un habitat collectif (R + 5). Le quartier est fort bien doté en lycées, collèges et autres écoles primaires, puisque l'on compte six établissements scolaires dans un rayon de 1 000 mètres : les lycées Saint-Exupéry et Camille Claudel, le collège Clément Marot, les groupes scolaires Saint-Joseph Cornier et Jean de La Fontaine et un établissement scolaire privé. Une crèche, une halte garderie et un foyer pour personnes âgées complètent ces équipements scolaires de proximité.

À deux pas de la station de métro « Hénon », quelques commerces de détail – une boulangerie, une pharmacie, une supérette - prennent place le long de la rue Hénon. Cette rue passante constitue un des axes de desserte du plateau de la Croix-Rousse. Aux heures de pointe, la circulation automobile y est dense ; la rue Hénon est souvent congestionnée et bruyante.



Plan de situation des squares

Situés sur le même trottoir de la rue Hénon, quasiment côte à côte et face à face, les squares Bouvier et Ferrié ne sont séparés l'un de l'autre que par la rue Deleuvre. Les piétons accèdent au square Bouvier par deux entrées distinctes. L'une ouvre sur la rue Deleuvre, l'autre donne sur un parking débouchant sur la rue Hénon. En revanche, le square Ferrié ne dispose que d'une seule porte d'entrée donnant sur la rue Hénon.

Le contexte urbain des squares Bouvier et Ferrié est donc identique. Ils sont à quelques éléments près comparables, si ce n'est que le square Ferrié disposait de

toilettes publiques installées le long de la rue Deleuvre, face à la porte d'entrée du square Bouvier. Ces toilettes étaient ouvertes à tout public. Elles étaient utilisées tant par les usagers du square Ferrié que par les passants extérieurs venant de la rue Deleuvre. Mais en raison d'incidents et d'incivilités, la porte d'accès située à l'intérieur du square Ferrié a été condamnée mettant un terme à la réputation sulfureuse qui courrait à propos du square Ferrié. Une porte métallique interdit désormais l'entrée des toilettes ; elles ne sont accessibles que par la rue Deleuvre.

Pour les habitants du plateau de la Croix-Rousse recherchant des ambiances plus calmes que les squares Bouvier et Ferrié, le jardin Francis Popy et le parc de la Cerisaie offrent des espaces verts proches, plus spacieux et moins bruyants.

Des configurations différentes

Le square Bouvier : un espace vert simple

Le square Bouvier a la forme d'un rectangle d'un peu moins de deux mille mètres carrés dont le périmètre est entièrement clos par un grillage ininterrompu « percé » de deux portails qui sont cadénassés la nuit. Une haie compacte de thuyas, taillée à deux mètres de hauteur, ferme totalement le périmètre et masque complètement la vue : de l'intérieur, on ne peut voir ce qui se passe dans la rue, et de l'extérieur, on ne peut voir ce qui se passe à l'intérieur. De plus, le square a la particularité d'être décaissé, c'est-à-dire que le terrain naturel est situé en contrebas des rues Hénon et Deleuvre.

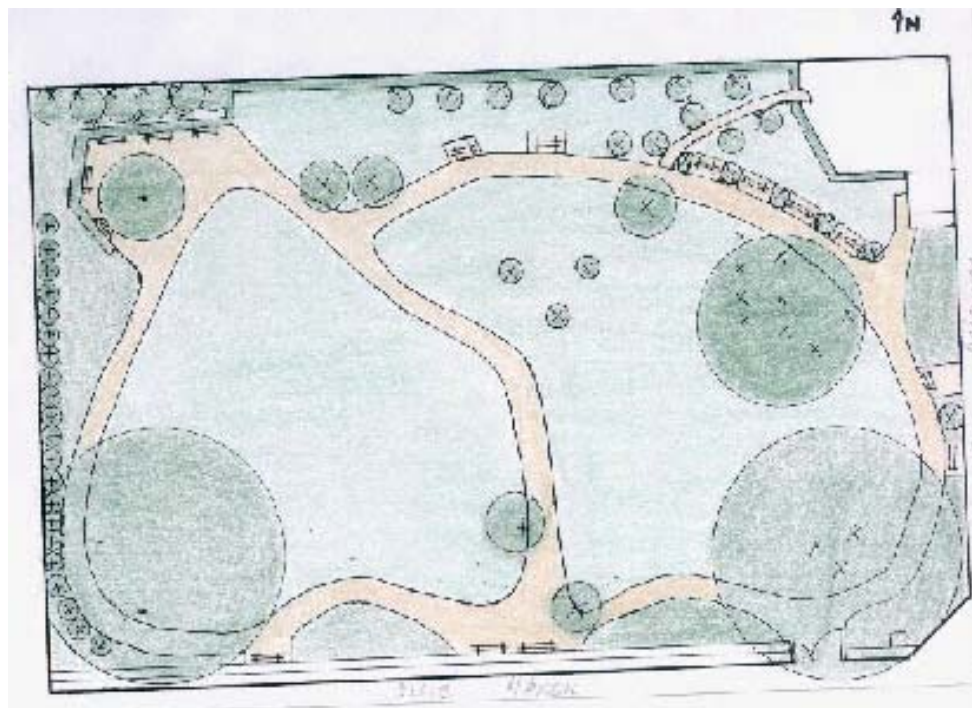


Le style paysager du square est de facture régulière. L'agencement est géométrique : le plan des aménagements et le tracé des plantations s'ordonnent selon des axes rectilignes, des angles droits ou des lignes parallèles. La composition végétale est simple : un mail de micocouliers, d'ailanthes, de catalpas ainsi qu'une pelouse centrale dont les bords surélevés forment un gradin incliné adossé à des murets, font du square Bouvier un espace vert rustique. Aucun massif floral, ni aucune plate-bande n'agrémentent le site.

Quatorze bancs s'adossent à la haie de thuyas, à des intervalles réguliers. L'espacement entre les bancs procure une certaine intimité. Le square possède également une aire de jeux ombragée autour de laquelle sont disposés des bancs permettant de surveiller aisément les enfants.

Le square Ferrié : un espace vert soigné

Ce square ne possède qu'une seule entrée donnant sur la rue Hénou. Le square Ferrié ne peut pas être traversé de part en part. Comme le square Bouvier, il est entouré d'une grille constituée d'un léger barreaudage. Mais à la différence de la clôture du square Bouvier, la grille non doublée d'une haie laisse passer le regard. De ce fait, la perspective est dégagée ; il est possible de voir ce qui se passe dans les rues adjacentes depuis l'intérieur du square.



Le square du général Gustave Ferrié (d'après un plan de la ville de Lyon)

En ce qui concerne le style paysager, la composition végétale du square Ferrié est un peu plus variée que le square Bouvier, sans toutefois offrir une diversité aussi étendue que le jardin de la montée de la Grande-Côte.

Les pelouses se répartissent en deux unités distinctes délimitées par une allée dessinant un 8. La topographie n'est pas plane : à droite de la porte d'entrée, la boucle inférieure du 8 descend en pente douce, tandis que la boucle supérieure, à gauche de la porte d'entrée, monte très légèrement. Cette faible ondulation du terrain naturel, toute en rondeur et en douceur, procure une sensation reposante et crée une rupture avec le paysage urbain de proximité. De grands arbres - cèdres, hêtres, ifs – rappellent que le square résulte du morcellement d'une ancienne propriété bourgeoise dont le parc arboré a été épargné et requalifié en un espace vert ouvert au public.

Des pratiques et des usages variés

Nous allons maintenant voir s'il existe un profil type de visiteurs des squares Bouvier et Ferrié et dresser la carte des pratiques et des usages.

Les accès

Il est possible de traverser le square Bouvier et de passer directement d'une rue à l'autre. La présence de deux portes d'entrée, situées en enfilade aux deux extrémités d'une allée rectiligne, offre un itinéraire rapide et attrayant pour les piétons. Cette coursive évite de faire le tour du square. Mais la présence de quatre marches d'escaliers au droit de l'entrée donnant sur la rue Deleuvre rend l'accès difficile aux poussettes, aux rollers et aux personnes âgées. Un autre élément joue en défaveur du square : la sortie Est débouche sur un parking desservant un groupe d'immeubles dont l'environnement paysager n'est guère attrayant. C'est pourquoi la traversée du square ne présente pas un atout supplémentaire pour un piéton pressé, ni pour un passant recherchant un trajet verdoyant. Chaque jour, une vingtaine de personnes traversent le square, notamment des chauffeurs de transports en commun lyonnais. Les traversées se font essentiellement entre 12h et 14h. Les passants transitant par le square sont souvent par deux.



L'entrée du square Joseph Bouvier au droit du parking donnant sur la rue Hénon

L'aire de jeux du square Bouvier, un attrait fort

Le square Bouvier a été récemment doté d'une aire de jeux située en contrebas de la rue Hénon. Dès 10h du matin, cette aire de jeux accueille quelques enfants. Le lundi, quatre mères accompagnaient cinq enfants de moins de 3 ans. C'est à partir de 16h30, heure de sortie des écoles primaires, que le taux de remplissage de l'aire de jeux est le plus élevé, même si dès 15h, de jeunes enfants s'activent déjà autour des équipements mis à leur disposition.

Le mercredi matin, l'aire de jeux fonctionne comme les autres matinées, c'est-à-dire qu'il n'y a pas plus d'enfants qu'une journée ordinaire, mais les utilisateurs prolongent leur visite : ils y restent une heure et demie à deux heures. Le mercredi après-midi, une demi-douzaine d'enfants occupent l'aire de jeux ; ils sont accompagnés des grands-parents ou de l'un des parents, père ou mère, voire plus

rarement des deux à la fois. Généralement, les parents restent assis sur les bancs autour de l'aire et ne cherchent pas à engager la conversation avec leurs proches voisins : ils feuilletent une revue ou surveillent leurs enfants.

L'aire de jeux peut également être utilisée par des adolescents. Face à un groupe de collégiens, une mère assise sur un banc avec son enfant est partie semblant marquer ainsi une hostilité ou pour le moins une défiance face à l'irruption de cette bande de jeunes adolescents ? Après le départ des collégiens, 20 minutes plus tard, la mère et l'enfant ne sont pas revenus...

L'if du square Ferrié, un exemple d'appropriation par les adolescents

Le square Ferrié est marqué par la silhouette imposante d'un if (*Taxus baccata*) dans le secteur Est du square. À la base de cet arbre monumental, de grosses branches latérales retombent sur le sol ; elles forment un bel abri pouvant dissimuler des adultes en station debout ou assise sur les branches basses. Cette voûte naturelle, sombre et à l'écart des regards, permet de se cacher et de ne pas être vu des autres usagers. Les nombreuses traces laissées au pied de l'arbre - les branches élimées, les écorces gravées, les mégots écrasés, les surfaces piétinées - sont autant de signes d'appropriation de ce petit coin de nature.

Et pour cause, l'if du square Ferrié est le point de ralliement préféré des collégiens et des lycéens. Le matin, entre 8h et 9h, quelques élèves s'y arrêtent un petit moment avant d'aller au collège. Ils y retournent volontiers en fin de matinée, peu après 12h. En début d'après-midi, entre 13h et 14h, juste avant le début des cours, ils se rassemblent au pied de l'if, fument, discutent, attendent d'autres camarades de classe. En milieu d'après midi, entre 16h et 17h, les collégiens sont moins nombreux. Un petit noyau de deux à trois adolescents anime fréquemment le site. Parfois, le cercle initial s'agrandit au gré des allées et venues ponctuées par le rythme des heures scolaires. Dans ce cas, une dizaine de collégiens se regroupent autour de l'if.

En revanche, le square Bouvier n'est pas un lieu de rendez-vous des adolescents. Ce n'est pas un espace où les petits groupes de collégiens et de lycéens aiment se retrouver, comme c'est le cas pour le square Ferrié.

L'if sert également de terrain d'aventures pour les enfants. Mais visiblement les parents n'apprécient pas que les jeunes enfants se cachent sous les frondaisons ou se perchent sur les branches basses dont les extrémités effleurant le sol font office de balançoires. Les adultes réprimandent les tout-petits allant s'amuser à l'intérieur de l'arbre et leurs recommandent de ne pas s'approcher de l'if, car il est perçu comme un « élément dangereux ». Cependant quelques jeunes enfants téméraires bravent l'interdit, sous l'œil bienveillant des parents.

À l'extrémité nord-ouest du square Ferrié, un bosquet de quatre hêtres pourpres s'avère également un second point de rencontre des adolescents (collégiens). En effet, si le matin et l'après-midi, ce sont plutôt les personnes âgées qui fréquentent cette partie du square, à certaines heures de la journée, les collégiens s'approprient le site. Vers 17h30, après la sortie des classes, ils se rassemblent autour des hêtres pourpres dont le feuillage a la particularité de créer une ombre profonde, estompant leurs silhouettes et « couvrant » leurs activités. Les mères de famille n'ont pas l'habitude de venir dans ce coin ombragé du square, mais elles laissent volontiers les jeunes enfants y jouer.

Des usages communs aux deux squares

Se détendre

Les squares ont des espaces de détente pour les personnes âgées et les citadins captifs. Un couple de retraités passe la quasi-totalité du week-end dans le square Bouvier, qui pour la circonstance joue le rôle d'une annexe de leur appartement, un « salon de verdure » dans lequel ils viennent rompre l'isolement et briser la solitude.

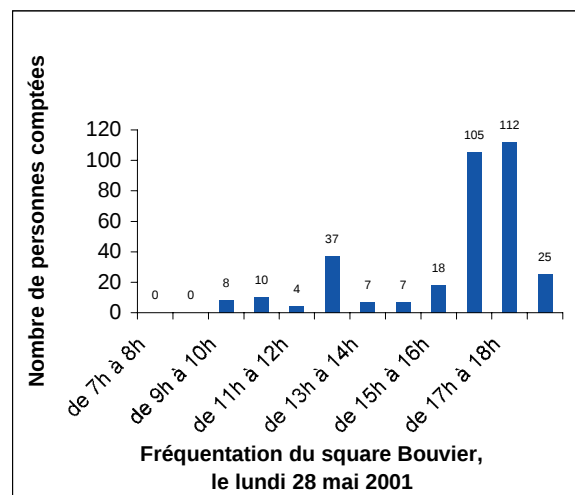
Lire

Les squares Bouvier et Ferrié sont appréciés pour la lecture ; le bruit de la circulation ne semble pas un handicap pour un lecteur assidu. Au cours d'une journée d'observation, le square Bouvier accueille quatre ou cinq personnes feuilletant des journaux, magazines, revues ou bouquinant des livres alors que le square Ferrié en accueille 4 fois plus (une quinzaine par jour).

Les gens lisent généralement assis sur des bancs placés dans les recoins les plus calmes, de préférence à l'ombre, mais il arrive que certains lecteurs choisissent des bancs ensoleillés ou lisent allongés sur la pelouse. La pratique de la lecture est plus accentuée l'après-midi, entre 12h et 17h. Elle intéresse aussi bien les hommes que les femmes, et concerne préférentiellement les lecteurs âgés d'une trentaine d'années ainsi que les quinquagénaires.

Boire, manger

Si nous dressons le portrait type d'un visiteur du square Bouvier ou Ferrié, nous sommes en mesure de dire que le square Bouvier reçoit plus fréquemment la visite de couples et d'adultes recherchant un moment de tranquillité ou d'intimité, à l'écart des bruits de la ville. Compte tenu de la configuration du square Bouvier dont les quatre cotés sont fermés par un rideau de thuyas, cet espace vert produit une plus forte impression de calme que le square Ferrié, plus qu'il n'offre un réel dépaysement. Mais, du même coup, il reçoit un peu moins de public. Il est probable que cette plus faible fréquentation est un élément positif pour ceux qui recherchent la quiétude d'un square à l'écart de l'agitation urbaine.



Le square Ferrié accueille une plus forte proportion de visiteurs que son voisin, notamment entre 12h et 14h. En cette période de fin d'année scolaire durant

laquelle les sorties en plein air sont plus fréquentes, les déjeuners sur l'herbe entre collègues de bureau et camarades de classe sont monnaie courante. Pendant les beaux jours de la semaine d'observation, on ne trouvait plus une place disponible tant les pelouses et les bancs étaient saturés de monde. Le public de pique-niqueurs est composé de lycéens, de femmes accompagnées d'enfants et de jeunes adultes en majorité. Chaque jour ouvrable de la semaine, des habitués aisément reconnaissables, des visages connus, des familiers prennent leur repas de midi dans cet espace vert.

À toute heure de la journée, beaucoup de visiteurs mangent ou boivent dans le square Ferrié. Ainsi tous les jours de la semaine, un retraité entre dans le square avec un sac duquel il sort, une fois assis sur son banc (c'est toujours le même), une bouteille de vin qu'il boit dans l'heure et demie...

Jouer

Les activités ludiques correspondent à la principale activité du square Bouvier : une personne sur deux pénètre dans le square pour y jouer. Les activités ludiques s'exercent principalement dans le périmètre de l'aire de jeux qui constitue le principal point de fixation des usagers du square Bouvier.

Aux heures de grande affluence, l'espace disponible au sein de l'aire de jeux est vite saturé. Résultat : les adultes et les enfants s'éparpillent sur l'ensemble de la surface du square qui prend l'allure d'une cour de récréation.



Le square Bouvier s'anime après la sortie des classes

- les jeux de ballon sont présents les fins d'après midi. Le mercredi après-midi, des équipes de garçons âgés d'une douzaine d'années organisent un tournoi de foot.
- les jeunes enfants s'amuse avec les jouets apportés par leurs parents, vélos, petites voitures, tracteurs ou camions.

- les enfants jouent avec n'importe quel objet qu'ils détournent non sans malice de leur fonction première en déployant une grande créativité : les graviers et les cailloux qu'ils jettent à la poubelle, les portes d'entrées sur lesquelles ils se balancent, les grilles d'évacuation des eaux pluviales au dessus desquelles les enfants sautent, les panneaux d'affichage sur lesquels ils grimpent, les arbres dans lesquels ils montent, les arbustes au sein desquels ils se cachent...

Chaque objet récupéré est une mine de jeux potentiels : un journal, la bande magnétique d'une cassette éventrée, une bouteille plastique vide... Dans la mesure où l'objet convoité ne finit pas dans une poubelle, il peut servir à d'autres usages et trouver une nouvelle vie. Parfois, les enfants confectionnent eux-mêmes leurs propres jeux. Une marelle dessinée sur le bitume du square Ferrié a eu une existence éphémère ; dès la première pluie d'orage, les contours se sont estompés.

Promener le chien

Bien que les chiens ne soient pas admis dans l'enceinte des squares, les animaux sont néanmoins très présents aux heures matinales. Les maîtres semblent échelonner leurs passages, limitant ainsi les frictions et les querelles entre chiens agressifs. Deux femmes âgées d'une cinquantaine d'années conduisent régulièrement leurs chiens dans le square Ferrié. L'une vient vers 8h, l'autre vers 9h. Tous les matins, un retraité lit son quotidien favori dans le square Ferrié. Il est toujours accompagné d'un chien qui reste sagement assis au pied de son maître jusqu'à ce qu'il termine de lire son journal.

L'interdit semble être davantage respecté dans le square Bouvier.

Des usages insolites

Il s'agit ici non pas d'énumérer l'ensemble des usages et des pratiques observés, mais de rendre compte d'autres faits et gestes. Certains visiteurs ont des comportements inhabituels.

Ainsi, un homme d'une quarantaine d'année ne reste pas plus de deux à cinq minutes dans le square Ferrié et utilise l'espace vert comme une « salle de relaxation » pour y exercer des activités insolites. Il jette un coup d'œil furtif sur les arbres ou se dirige vers des enfants, s'étire ou s'accroupit dans l'herbe, s'assoit ou s'allonge sur un banc. Une heure plus tard, le même individu entre de nouveau dans le square, refait les mêmes gestes suivant le même rituel avec le même empressement, et en ressort quelques minutes plus tard, détendu, relaxé, comme si de rien n'était.

Une autre personne a eu une conduite surprenante un samedi matin, demi-journée peu chargée. Il s'agit d'une femme d'une cinquantaine d'années donnant à manger aux pigeons, ce qui est fréquent lorsque les gens pique-niquent. Une fois vidé le contenu de son sac plastique rempli de pain rassis, les pigeons picorent les miettes jonchant le sol, et à ce moment de la scène où les pigeons s'activent autour de la nourriture, elle en profite pour leur parler, prendre des nouvelles. Puis, voyant que le stock de pain s'épuise, elle fait méthodiquement le tour du square, inspecte le contenu des poubelles à la recherche du moindre quignon de pain supplémentaire.

Appropriation de l'espace

L'appropriation des squares répond à un schéma de fonctionnement plus ou moins explicite.

En s'appuyant sur une carte de répartition des occupants du square Bouvier, il est frappant de constater que le public des visiteurs est constitué d'habituels, d'habitants du quartier, de familiers. On observe une grande régularité dans les modes d'appropriation de l'espace public : les mêmes adultes fréquentent les mêmes emplacements, aux mêmes heures. Ainsi par exemple, les pelouses sont essentiellement investies par les mères de famille, généralement assises en tailleur par petits groupes de 4 à 5. Le sexe-ratio homme/femme est nettement déséquilibré en défaveur des hommes : il est de 2 à 3 pères de famille pour 25 mères !

Si le square Bouvier a une vocation de terrain de jeux pour les enfants, plus prononcée après la sortie des écoles primaires, le square Ferrié est moins mono-fonctionnel, l'occupation est plus diversifiée. À partir de 16h30, cet espace se remplit rapidement et tous les bancs se trouvent occupés jusqu'à 18h30. L'aire de jeu favorise les rapprochements et les rassemblements : elle conforte les liens sociaux entre les parents accompagnateurs et les groupes d'enfants. Cet équipement public est un point de fixation et un espace de rencontre autour duquel s'organise la vie sociale du square Bouvier.

Règles de conduite

Il suffit de se poster quelques heures durant à noter les faits et gestes des visiteurs : la façon dont les différentes catégories d'usagers utilisent et s'approprient les squares n'est guère conforme au règlement de police des parcs et jardins de la ville de Lyon⁷. Pourtant, certaines dispositions semblent connues et respectées de tous. Par exemple, la porte d'entrée du square Ferrié ou les deux portails du square Bouvier doivent être constamment maintenus fermés. Les personnes oublieuses de cette règle d'or sont apostrophées par les mères de famille. De même, les personnes âgées rappellent gentiment à l'ordre les jeunes enfants lorsqu'ils ne referment pas la porte derrière eux.



Les pelouses du square Gustave Ferrié

⁷ Confère annexe du document

Les squares sont des lieux hybrides relevant de la sphère publique et la sphère privée. Ils sont à la fois des espaces collectifs et des lieux intimes dans lesquels un code de bon usage fonctionne de manière implicite. Les conflits d'usage sont peu nombreux, hormis les tensions occasionnelles entre les mères et les adolescents autour de l'aire de jeux du square Bouvier. Les collégiens et les lycéens fréquentent peu ce square, ils ne vont jamais dans l'aire, au risque d'une confrontation avec les mères de famille.

**La conception des aménagements a-t-elle une
influence sur les usages ?**

Prenons comme hypothèse que les espaces verts étudiés possèdent des caractéristiques propres qui influent sur les pratiques et les usages des visiteurs. La localisation géographique, la conception paysagère, les équipements disponibles vont générer des usages différents. Les utilisations les plus courantes - lire, boire, manger, jouer, prendre le soleil, discuter - n'ont pas les mêmes traductions selon la typologie des espaces verts.

Profils des visiteurs et usages des espaces verts

Le jardin de la montée de la Grande-Côte

Le jardin de la montée de la Grande-Côte est situé sur un axe passant, entre les pentes et le plateau de la Croix-Rousse. La montée a une fonction de transit et de desserte locale. En classant les usages selon leur importance, tant en nombre de pratiquants qu'en « heures effectives », la halte sur la terrasse-belvédère arrive en première position. Chaque jour, une centaine de personnes s'arrête sur l'esplanade et admire le paysage depuis ce point de vue panoramique. Puis viennent ensuite la promenade des chiens, les discussions entre les petits groupes adossés à la rambarde ou assis sur les banquettes en pierre de taille. Les activités ludiques (jeux de ballon, rollers, trottinettes, planches à roulette) ont une plus faible occurrence.

Le square Joseph Bouvier

Les mères accompagnées de leurs enfants (bas-âge et tous-petits) constituent le principal groupe d'utilisateurs de cet espace vert. À certaines heures de la journée, le square Bouvier donne l'impression d'être une cour d'école où les mères seraient exceptionnellement tolérées dans l'enceinte. Le fait que la vue soit masquée par un écran végétal renforce ce sentiment, car cette haie opaque ne permet pas de voir ce qui se passe à l'intérieur du square, ni à l'extérieur. Source d'insécurité pour certains, refuge pour d'autres, la présence de cette clôture hermétique rassure les mères de famille : elles peuvent discuter entre-elles et relâcher leur vigilance lorsque les enfants jouent, sans se soucier des risques liés à la circulation des véhicules à moteur alentours. Le square Bouvier fonctionne à la manière d'un jardin privatif d'une copropriété, tel un espace vert intérieur privé.



Le square Joseph Bouvier à l'angle de la rue Deleuvre et de la rue Hénou

Le square Gustave Ferrié

Les collégiens et lycéens sont les premiers utilisateurs de ce square, même si la durée des visites est très courte. Leurs allées et venues se renouvellent avec une grande ponctualité et une belle régularité, au rythme des pauses scolaires. Les adolescents disposent d'emplacements « réservés », à l'abri des regards indiscrets où ils aiment se rassembler.

Le square Gustave Ferrié

Les activités pratiquées au sein du square Ferrié sont diversifiées. Cet espace vert est moins mono-fonctionnel que le square Bouvier. Aucune activité dominante ne se détache nettement. Les gens boivent ou mangent

(9 %), lisent (8 %), discutent (6 %), fument, se reposent, s'amusent. En fin de semaine durant laquelle l'affluence est nettement plus faible, le profil des visiteurs du dimanche ne s'éloigne pas du profil des visiteurs journaliers, si ce n'est que la proportion de personnes âgées est plus importante que les autres jours de la semaine. Contrairement au square Bouvier qui fonctionne à la manière d'une cour de récréation, la part des activités ludiques des tout-petits et des jeunes enfants est minime ; la pratique des jeux n'est jamais dominante dans le square Ferrié.



Les usages sont limités lorsque l'offre est faible

L'offre d'un espace vert en termes d'équipements (banc, aire de jeux, revêtement de sol...), de styles paysagers (densité végétale, ombrage, éclairage...) est un critère déterminant dans l'utilisation qui en est faite.

Les revêtements de sol

Le revêtement de l'allée centrale traversant le square Bouvier est formé d'une dalle de béton lisse : un garçon de 10 ans vient tous les soirs avec sa famille faire du roller. Par contre, dans le square Ferrié, le roller est plus difficile, car l'allée piétonne est revêtue d'un enrobé granuleux moins roulant. Résultat : peu de gens viennent en rollers.

Les aires de jeux

L'aire de jeux constitue un équipement phare du square Bouvier « dopant » sa fréquentation ; elle attire les enfants et les parents accompagnés de leurs bambins. L'absence d'aire de jeux est sensible dans le square Ferrié, les activités observées sont plus diversifiées. Les aires de la montée de la Grande-Côte sont moins utilisées que celle du square Bouvier, mais il faut peut-être rechercher l'explication de cette désaffection du fait d'une trop forte exposition solaire qui limite leur usage pendant les jours de fortes chaleurs, - à moins que les jeux ne soient guère attrayants ou qu'ils lassent les enfants !

Les toilettes

Les usagers des squares doivent « sortir » dans la rue Hénou ou traverser la rue Deleuvre pour accéder aux toilettes publiques. Visiblement, les toilettes ne sont pas ou peu utilisées. Les enfants urinent dans les deux squares, et même des hommes âgés dans le square Ferrié.



L'ensoleillement

Les gestionnaires des parcs et jardins savent qu'il existe un lien de cause à effet entre fréquentation et conditions météorologiques : celle-ci chute fortement dès que le temps est mauvais et augmente lorsqu'il fait beau. L'ensoleillement est un facteur capital qui interagit sur les usages. Certaines personnes recherchent le soleil et n'hésitent pas à s'allonger dans l'herbe ou sur un banc pour prendre un bain de soleil. D'autres préfèrent l'ombre, particulièrement les personnes âgées ainsi que les adultes accompagnant leurs enfants. La présence de bancs à l'ombre et de bancs au soleil est une condition nécessaire au « succès » d'un espace vert.

L'eau

Quelle que soit son apparence et sa forme, la présence d'eau dans un espace vert – une borne pour boire et se rafraîchir, une fontaine intermittente, une pièce d'eau calme – agit comme un supplément d'âme. L'eau est une substance naturelle (une boisson), un élément ludique (jeux d'eau). Elle donne une ambiance qu'il est intéressant d'associer au végétal pour agrémenter un espace vert.

Les squares : des espaces verts pour tous ?

Le degré d'appropriation d'un espace vert « ouvert », c'est-à-dire accessible à toute heure du jour et de la nuit, dont les limites ne sont pas matérialisées par un mur d'enceinte ou une clôture, comme c'est le cas pour le jardin de la montée de la Grande-Côte, est moins fort que dans un square fermé.



*La colline de
Fourvière depuis
la terrasse-
belvédère du
jardin de la
montée de la
Grande-Côte*

Le fait qu'un jardin public soit aménagé en lieu et place d'un itinéraire de liaison et soit traversé de long en large par des badauds ne facilite pas l'appropriation du site. Dans le jardin de la montée de la Grande-Côte, les piétons ne font que passer ; peu de passants prennent le temps de faire une pause, hormis sur la terrasse supérieure. Les touristes, les piétons, les promeneurs font de ce jardin une zone de transit, un axe de passage ouvert à tous et à tout vent.

En revanche, les squares Bouvier et Ferrié sont des espaces verts plus emblématiques dont les identités sont plus affirmées. Ces espaces de proximité accueillent un public ciblé : les habitants de la Croix-Rousse et les riverains ont leurs habitudes, se sentent chez eux, au point que les utilisateurs sont constitués de visages connus, de familiers et d'intimes. Plusieurs générations s'y côtoient, sans problème particulier de cohabitation entre les diverses classes d'âge, même si, les squares présentent des différences sensibles en termes de catégories sociales et d'activités pratiquées.

Espace féminin ?

Tout citoyen, quel que soit son âge, peut être amené à fréquenter un espace vert public. Mais les hommes et les femmes vivent différemment les squares.

- Les femmes – mères de famille, nourrices, grand-mères - sont des pratiquantes assidues des squares de la Croix-Rousse, elles y viennent en plus grand nombre et plus régulièrement que les hommes. Le square Ferrié accueille deux tiers de femmes contre un tiers d'hommes. Les femmes consacrent l'essentiel de leur temps de présence à nouer et entretenir des liens sociaux avec d'autres femmes pendant qu'elles surveillent les enfants.
- Les hommes sont sous-représentés. Et quand ils « se glissent » au sein d'un groupe de femmes, ce sont des pères de famille ou des grands-pères accompagnant leurs enfants ou leurs petits-enfants. En revanche, les célibataires, les hommes solitaires, les hommes non accompagnés d'enfants pratiquent le square en développant (extériorisant) une activité : les uns transforment le square en un salon de lecture, les autres le prennent pour une aire de pique-nique ou une cabine téléphonique en plein air. Généralement, les hommes affairés se placent à l'écart des groupes de femmes, comme si le square était un territoire exclusivement réservé aux femmes dans lequel les hommes s'efforcent de passer inaperçus...

Le square est un espace public multifonctionnel et pluraliste qui est principalement animé par trois groupes sociaux distincts : les mères accompagnées de leurs jeunes enfants, les adolescents et les personnes âgées. Le square est un lieu essentiel à la vie sociale d'un quartier, puisqu'il est tour à tour une aire de pique-nique, un terrain de jeux, un espace de détente, un salon de verdure. Mais le square est avant toute chose un lieu d'échanges et de discussions, un salon de palabres où l'on vient rompre l'isolement et renforcer les liens sociaux.

Espace polyvalent ?

Si l'on admet que le taux de remplissage d'un espace vert est un indicateur pertinent pour mesurer l'attractivité d'un square, on peut affirmer que les squares Ferrié et Bouvier sont des sites attrayants.

Le mercredi 30 mai 2001, les bancs du square Ferrié étaient saturés entre 12h30 et 15h. À défaut de trouver une place disponible, les groupes en surnombre s'asseyaient sur les pelouses. Au moment de la pause méridienne (12h–14h), le square Ferrié est bondé. Cette situation n'est pas généralisable : le week-end et les soirées, le square n'est guère fréquenté ; il est même souvent vide. En comparant le nombre d'entrées cumulées pendant les cinq jours ouvrés de la semaine d'observation avec celles du week-end, on s'aperçoit que la fréquentation des squares de la Croix-Rousse baisse nettement le samedi et le dimanche. Il est fort probable que d'autres infrastructures vertes, telles les parcs lyonnais (Tête d'or, Cerisaie, Gerland, Miribel-Jonage) ou des sites naturels et ruraux périurbains (Monts d'or, Monts du Lyonnais, Beaujolais), - captent une partie de la clientèle des squares Bouvier et Ferrié.

Espace policé ?

L'étude ne permet pas d'évaluer le niveau de satisfaction des usagers, car nous n'avons pas engagé de questionnaire, mené d'enquête ou conduit d'entretien personnalisé. Tout au plus, un examen des comportements des visiteurs confirme qu'il existe bel et bien un décalage entre les pratiques des « clients » et celles prônées par le règlement de police des espaces verts de la ville de Lyon. Beaucoup d'activités ne sont pas conformes aux dispositions réglementaires de l'arrêté municipal du 13 juin 1991. Les chiens grattent les surfaces engazonnées. Les enfants jouent à cache-cache dans les buissons, piétinent les plates-bandes, montent aux arbres. Les collégiens passent par-dessus les grilles...

Bien que les pelouses soient interdites aux piétons, elles sont néanmoins soumises à la pression des visiteurs. L'utilisation la plus commune est assurée par les mères de familles et les jeunes gens (adolescents ou adultes) qui s'assoient sur les pelouses en étalant ou non une couverture (le plus souvent sans). Quelques personnes entreprennent la traversée des surfaces engazonnées pour écourter un itinéraire, mais le fait est assez rare.

Conclusion

Nous avons vu que les espaces verts ne sont pas utilisés de la même manière. Alors que les squares Ferrié et Bouvier sont situés côte à côte et qu'ils possèdent des dimensions comparables, ils n'accueillent pas la même clientèle : « résidentielle » pour le square Ferrié, « familiale » pour le square Bouvier.

De plus, les pratiques et les modes d'appropriation des usagers sont différents. Le tableau de synthèse ci-dessous dresse un état des caractéristiques spécifiques et des points forts des espaces verts étudiés.

Typologie	Caractéristiques	Profil des visiteurs	Pratiques et usages	Ambiance
Jardin ouvert montée de la Grande-Côte	- Belvédère avec vue panoramique - Terrasses-banquettes traversées par un escalier central - Rampe pourvue d'un revêtement roulant - Aires de jeux pour enfants	Tout public - piétons, badauds, touristes - toutes classes d'âge	Fonction polyvalente - rollers, planches à roulettes, trottinettes, deux-roues y compris motorisées - rotation très courte des visiteurs	Espace vert « généraliste »
Square fermé Square Gustave Ferrié	- Grille constituée d'un léger barreaudage, vue dégagée tant à l'intérieur du square qu'à l'extérieur - Pelouses légèrement profilées - Parc arboré avec des arbres remarquables - Allée courbe revêtue d'un enrobé	Public restreint - adolescents, scolaires, lycéens et collégiens - mères, jeunes enfants et personnes âgées	Fonction sociale - point de rencontre des collégiens et lycéens - aire de pique-nique pendant la pause de midi - lieu d'échange et de discussion au sein de petits groupes homogènes	Espace vert « résidentiel »
Square Joseph Bouvier	- Grillage doublé d'une haie opaque, vue fermée - Style paysager simple - Pelouse rustique - Aire de jeux	Public ciblé - mères, enfants en bas âge - couples, jeunes ménages pendant les heures creuses	Fonction récréative - jeux de ballon, activités ludiques - faible présence des hommes	Espace vert « familial »

L'observation suggère qu'il n'existe pas un facteur déterminant ou une clé unique d'entrée - un élément détachable du contexte urbain, un équipement spécifique, le style paysager - pour comprendre le fonctionnement d'un square public. On ne peut isoler un lien de cause à effet entre le profil des visiteurs pour expliquer la manière dont le public s'approprie ou non les lieux. Les différences d'usages et de pratiques que nous avons notées résultent d'une combinaison de variables qui fondent finalement l'identité du square.

L'hypothèse initiale selon laquelle un espace vert ouvert accueille un public « tout venant » alors qu'un espace vert fermé capte un public « trié sur le volet » est beaucoup trop réductrice. Cette distinction ne saurait justifier à elle seule les différences observées.

De cette étude comparative, nous pouvons néanmoins tirer les enseignements suivants.

- La présence d'une aire de jeux dans un square fermé muni d'une clôture, fût-elle symbolique, constitue une installation majeure autour laquelle s'organise la vie sociale de l'espace vert. La clôture rassure les parents : ils peuvent relâcher quelque peu leur vigilance lorsque les enfants jouent, discuter sans se soucier des risques liés à la circulation automobile ou des dangers inhérents à des sorties accidentelles de ballon. Les jeux improvisés, notamment les jeux de ballon, sont les passe-temps favoris des enfants ; ils détrônent les activités ludiques « organisées » autour des balançoires, toboggans et autres tourniquets. Mais du même coup, l'aire de jeux sélectionne un public familial au profit exclusif des mères de famille accompagnées de leurs enfants, après la sortie des écoles primaires. En dehors des heures de pointe - la tranche 16h-18h30 est la plus chargée - le square accueille peu de visiteurs : jeunes couples, adultes en quête d'un moment de calme et de détente.
- Un square fermé dont le style paysager s'apparente à un parc résidentiel, draine un public plus « cosmopolite » : des jeunes enfants, des adolescents, des mères de famille, des personnes âgées. Le public est constitué d'habitues et de familiers. Les activités ludiques ne sont pas dominantes, les pratiques sont plus diversifiées (boire, manger, lire, discuter). En un mot, ce modèle de square est moins mono-fonctionnel. Les petits groupes de collégiens et de lycéens se donnent volontiers rendez-vous dans ce type de square, ils aiment se réunir à l'aplomb des plus grands arbres disponibles (if, hêtre) qui sont des acteurs symboliques du square (abri naturel et ombragé). La période d'utilisation du square est plus ample, car les flux de visiteurs suivent moins le rythme journalier des horaires scolaires. Les entrées et les sorties sont plus étalées dans le temps ; elles sont aussi plus courtes, mais le taux de rotation des usagers est plus élevé.
- Un jardin ouvert, autrement dit sans clôture ni grillage, attire un public « passager » : des piétons, des rollers, des deux-roues. Les flux ininterrompus de piétons (fonction de transit), le fort ensoleillement (exposition sud, jeunes plantations), la minéralité du jardin (terrasse-belvédère, escalier central, rampe inclinée) sont autant de contraintes qui ne favorisent pas, pour l'instant, l'appropriation des lieux. Néanmoins, quelques années après la mise en service de cette infrastructure verte, gageons que les terrasses arborées et les pelouses deviendront des réalisations fort appréciées des riverains....

Bibliographie

Atelier CEPAGE, *Le parc départemental de la plage bleue à Valenton : espaces, pratiques et perceptions à l'usage du temps*, Conseil général du Val-de-Marne, décision n° M 99 12, mars 2001, 80 p.

BALLION Robert, GRANDJEAN Alain, *Aire d'attraction des espaces verts publics urbains de la région Île-de-France*, laboratoire d'économétrie de l'École polytechnique, étude réalisée pour le compte de l'Agence régionale des espaces verts de la région Île-de-France, octobre 1982, 40 p.

BAUDELET Laurence, *Ethnologie du jardin dans la ville, le square des épinettes*, université Paris 7, mémoire de maîtrise, 1994.

CERTU, *Composer avec la nature en ville*, mai 2001, 372 p.

CETE de l'Ouest, *Conception et utilisation des espaces verts*, Service technique de l'urbanisme, novembre 1978.

CNFPT, ENACT, *Dossier sectoriel, espaces verts, version 1, Pôle de compétence espaces verts*, Montpellier, avril 2001, 152 p.

Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Rhône (CAUE), Communauté urbaine de Lyon, *Jardins citoyens*, février 2000.

DE SABLET Michel, *Des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, squares et jardins*, 2^e édition, 1991, éditions Le Moniteur, 285 p.

DUFOUR Ariane, LOISEL Jean-Pierre, *les opinions des Français sur l'environnement et sur la forêt*, études et travaux n° 12, décembre 1996, CREDOC, IFEN, 150 p.

LESCALIER Élodie, RODIER Daniel, *Perception du parc de Sceaux par son public*, Institut national agronomique Paris-Grignon, Conseil général des Hauts-de-Seine, Division territoriale Sud, Parc de Sceaux, avril, mai 1997, 30 p.

LIZET Bernadette, WOLF Anne-Élisabeth, CELECIA John, *Sauvages dans la ville, de l'inventaire naturaliste à l'écologie urbaine*, Muséum national d'histoire naturelle, services des publications du MNHN, septembre 1999, 606 p.

MARGUERIT Alain, HUTINET Philippe, *Montée de la Grande-Côte, projet d'aménagement*, commune de Lyon Ier, département développement urbain, direction des projets urbains, mission Pentes de la Croix-Rousse, Août 1997, 20 p.

Ouvrage collectif, *les espaces naturels périurbains ; une chance et un défi pour la ville*, Actes du colloque tenu dans le cadre des 12^e entretiens Jacques CARTIER, décembre 1999, Lyon.

Réseau européen de recherche (CEE/ONU), *Structure verte et densité*, laboratoire théorie des mutations urbaines, URA CNRS 1244, Institut Français d'Urbanisme février 1997, PUCA.

Service technique de l'urbanisme, Ministère de l'environnement et du cadre de vie, *Les Français et les espaces verts publics urbains*, enquête nationale de l'IFOP, enquête HIRAM, juillet 1978, 30 p.

Ville de Lyon, *Montée de la Grande-Côte, projet d'aménagement, marché de définition, cahier des charges*, mai 1997, 10 p.

VINCENT Bruno, MOUTET Pascal, *Requalification de la montée de la Grande-Côte, Lyon, Croix-Rousse, démarche sociologique, synthèse*, PROCOM, Lyon, mai 1997, 13 p.

WERQUIN Ann-Caroll, Atelier d'environnement Thalès, *Les pratiques de loisirs dans l'aire métropolitaine marseillaise*, COST action C 11 « structure verte et aménagement urbain », Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), février 2000, 38 p.

Annexe 1 : règlement de police des parcs, jardins et squares de Lyon

DIVISION DES ESPACES VERTS	REPUBLIQUE FRANÇAISE — VILLE DE LYON
DIRECTION	
Objet : Règlement de Police des Parcs, Jardins et Squares de Lyon N° 91/2	Extrait du Registre des Arrêtés du Maire
Le Maire de la Ville de Lyon,	
VU les articles L 131-1 et L 131-2, L 131-2-1 et L 131-4-1 du Code des Communes ;	
VU l'arrêté préfectoral n° 292 du 30 octobre 1964, interdisant les jeux dangereux ;	
VU l'arrêté municipal du 13 mai 1991 réglementant la police intérieure du Parc de la Tête d'Or.	
VU le rapport de Monsieur le Directeur des Espaces Verts ;	
Considérant qu'il y a lieu de prendre certaines dispositions afin d'assurer la conservation des parcs, jardins et squares publics ouverts au public.	
<u>ARRETE</u>	
<u>Article Premier</u> : Les parcs, les jardins et les squares publics sont placés comme toutes les promenades de la Ville, sous la protection du public et la surveillance des Services de la Police Nationale et des Gardes Municipaux.	
<u>Article 2</u> : Dans tous les parcs, jardins et squares, il est formellement interdit :	
1°) d'endommager les arbres, les arbustes, les plantations, les grilles, les balustrades, les bancs et autres installations publiques ;	
2°) de cueillir les fleurs ou les fruits ;	
3°) de monter sur les arbres, les grilles, les balustrades et candélabres, de pénétrer dans les plates-bandes et les parties gazonnées ;	
4°) de jeter à terre des papiers et tout autre objet, de déposer des ordures, terres, matériaux etc... de jeter quoi que ce soit dans les bassins, W.C. et urinoirs ;	
5°) de circuler à moto, à mobylette et bicyclette. Toutefois, les tout jeunes enfants pourront utiliser des bicyclettes munies de stabilisateurs.	
...	

- 2 -

6') de procéder au nettoyage, lavage de tous objets ou véhicules...

Article 3 : Il est interdit de laisser pénétrer les chiens dans les squares et jardins publics.

Il est également formellement interdit de les faire circuler ou de les laisser pénétrer sur les places, promenades et jardins servant habituellement d'emplacement de jeux aux enfants.

Article 4 : Dans les parcs, jardins et squares publics, la décence et les bonnes mœurs doivent être rigoureusement observées. Les promeneurs doivent y avoir en toute circonstance une tenue et une attitude correctes.

Il est interdit de se quereller, de proférer des injures ou des paroles obscènes, de se montrer en état d'ivresse, de se livrer à des jeux bruyants, désagréables pour les promeneurs ou dangereux pour les tous petits et, d'une manière générale, de troubler la tranquillité et l'ordre public.

Article 5 : Les dispositions des articles 2 à 5 du présent arrêté sont applicables, sauf indication contraire, aux parcs, squares, jardins privés ouverts au public, ainsi qu'aux espaces verts existants dans les groupes d'habitations collectives.

Messieurs les Directeurs, Professeurs, Instituteurs des écoles, lycées, collèges ou autres établissements d'enseignement sont invités à faire connaître à leurs élèves les prescriptions ci-dessus et à leur enseigner le respect des monuments, promenades et jardins publics, qui sont la propriété de tous.

Article 6 : Le Parc de la Tête d'Or reste soumis à sa réglementation particulière.

Article 7 : Monsieur le Secrétaire Général de la Ville, Monsieur le Directeur des Espaces Verts et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

LYON, le 13 mai 1991

POUR LE MAIRE DE LYON,

Copie certifiée conforme
Pour le Maire de Lyon

Christian GELPI

L'Adjoint Délégué

© ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer
centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement du Certu est illicite (loi du 11 mars 1957).
Cette reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Reprographie: CETE de Lyon ☎ (+33) (0) 4 72 14 30 30 (décembre 2002)
Dépôt légal: 4^e trimestre 2002
ISSN: 1263-2570
ISRN: Certu/RE -- 02 - 30 -- FR

Certu
9, rue Juliette-Récamier
69456 Lyon cedex 06
☎ (+33) (0) 4 72 74 59 59
Internet <http://www.certu.fr>